



Un dispositif d'hospitalisation trois étoiles

Hôpital

Les lits d'hôpitaux sont précieux. Et rares. Depuis 2021, le directeur permet à l'hôpital de libérer des chambres en proposant aux patients, en amont ou en cas de soins, un hébergement temporaire. C'est une prise en charge par la Sécurité sociale. L'hôpital y gagne en disponibilité, le patient en confort et la Caisse primaire d'assurance maladie réalise des économies.

Philippe Alléon
philippe.alleon@chucentre.com

Les termes s'affichent en gros sur le bâtiment situé dans l'enceinte du CHU d'Orléans. C'est un bâtiment de quatre étages. Les patients sont accueillis et accompagnés par le personnel soignant. Comme l'est le dispositif d'hébergement temporaire non médicalisé « l'HNM » qui, depuis 2021, offre une existence temporaire à des patients du CHU. Le hôpital hospitalier.

Pas de reste à charge pour le patient, même accompagné

Elle peut être accompagnée. Le coût du séjour, de 80 euros, est pris en charge par la Sécurité sociale. Le patient n'a aucun reste à charge pour sa prise en charge. Des décrets encadrent l'hébergement temporaire non médicalisé.

Le chirurgien ambulatoire s'est développé ces dernières années, permettant ainsi de diminuer le nombre d'hospitalisations. Pour une opération de chirurgie, le patient est accompagné par un infirmier le jour de l'intervention.

« Regardez, ça ne ressemble pas à l'hôpital »



VRITE. Le Dr Dominique Dubois dans des deux chambres. PHOTO P. P.

cataracte, on demande au patient d'arriver à 7 h 15 pour être opéré vers 10 heures et ressortir à 15 heures. Mais s'il vit à Châteauroux, cette formule est elle-même temporaire.

La durée de l'hébergement est temporaire. Elle dépend de la pathologie et de la durée des soins. Il n'est pas de limiter le patient à la maternité pour laquelle un médecin a prescrit un hébergement par crainte d'un accouchement prématuré. Autre exception : l'opération de cancerologie.

L'aspect financier a plaidé en faveur de la généralisation de l'HNM. Le tarif de base d'une journée à l'hôpital peut être évalué à 1 500 euros - même si le patient est accompagné - pour une nuit de séjour.

« Des patients nous disent : je dois déjà partir ? Mais comment ça va se passer ? » dit le Dr Asia El Amrani. Elle est accompagnée par un infirmier et une aide-soignante. Le patient est accompagné par un infirmier et une aide-soignante.

« Regardez, ça ne ressemble pas à l'hôpital... » dit le Dr Dominique Dubois. Le patient est accompagné par un infirmier et une aide-soignante.

« Regardez, ça ne ressemble pas à l'hôpital... » dit le Dr Dominique Dubois. Le patient est accompagné par un infirmier et une aide-soignante.

« Regardez, ça ne ressemble pas à l'hôpital... » dit le Dr Dominique Dubois. Le patient est accompagné par un infirmier et une aide-soignante.



MAISON D'ACCUEIL HOSPITALIÈRE. La salle à manger est équipée pour faire sa cuisine si on ne veut pas des plats préparés de l'hôpital. PHOTO PASCAL PESTOUR

Un partenariat avec une résidence seniors à Châteauroux

L'hôpital de Châteauroux a signé une convention avec la résidence Domitys, à l'intention des patients non médicalisés qui ont besoin d'un hébergement temporaire non médicalisé.

La résidence seniors est située en face d'un parc, près du centre-ville. C'est ici que des patients de l'hôpital peuvent séjourner quelques nuits, avant ou après (le plus souvent) une intervention.

« Des patients nous disent : je dois déjà partir ? Mais comment ça va se passer ? » dit le Dr Asia El Amrani. Elle est accompagnée par un infirmier et une aide-soignante. Le patient est accompagné par un infirmier et une aide-soignante.



ACCUEIL. Ici, comme le montre Fabrice Hardy, directeur de la résidence Domitys, l'hébergement a lieu dans des appartements équipés. PHOTO P.A.

→ TOUT SAVOIR
POUR QUI ?
La médecine d'un hôpital qui propose l'hébergement temporaire non médicalisé est destinée à des patients qui ont besoin d'un hébergement temporaire non médicalisé.

COMBIEN ?
Le nombre de jours est encadré, il varie de 7 à 15 jours. Le patient est accompagné par un infirmier et une aide-soignante.

CONTRAIRES
C'est une formule d'hébergement temporaire non médicalisé. Le patient est accompagné par un infirmier et une aide-soignante.

MAISON D'ACCUEIL
Elle n'est pas destinée à des patients qui ont besoin d'un hébergement temporaire non médicalisé.

ACCUEIL
C'est une formule d'hébergement temporaire non médicalisé. Le patient est accompagné par un infirmier et une aide-soignante.